



Pôle de
académique **Namur**

**RAPPORT D'ACTIVITES
DU POLE ACADEMIQUE DE NAMUR
ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

POLE ACADEMIQUE DE NAMUR

Rue de Bruxelles 61

5000 Namur

+ 32 (0) 81 72 55 27

www.poledenamur.be

TABLE DES MATIERES

ACTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020	4
1. Promotion de la réussite	4
1.1. Transition secondaire-supérieur : projet « Coup de pouce »	4
1.2. Formation, accompagnement et support pédagogique des enseignants	5
1.3. Orientation et réorientation.....	7
2. Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel	11
3. Mobilité internationale	11
3.1. Promotion de la mobilité IN	11
3.2. Développement de partenariats	12
4. Information sur les études	12
4.1. Information sur les formations des membres du pôle	12
4.2. DIORES.....	13
5. Accompagnement des étudiants à besoins spécifiques	15
5.1. Rapport annuel des activités de la Chambre de l'ESI	15
5.2. Prise en charge des demandes de modification d'un PAI	15
5.3. Réflexion, échanges et élaboration d'outils communs	15
5.4. Formation continue des personnes en charge des étudiants en situation de handicap...15	
5.5. Information et sensibilisation des étudiants à l'ESI.....	15
5.6. Information et sensibilisation des enseignants à l'ESI.....	16
6. Insertion professionnelle	16
6.1. Dispositif étudiant-entrepreneur	16
6.2. Activités de préparation à la recherche d'emploi	18
7. Le Pôle comme bassin de vie pour les étudiants et le personnel	19
7.1. Partage d'infrastructures et services aux établissements	19
7.2. Campagnes de sensibilisation.....	19
7.3. Evénements culturels et sportifs	19
7.4. Mobilité intra-pôle du personnel	19
8. Collaborations et partenariats	20
8.1. Coorganisation et codiplomation	20
8.2. FORM@NAM	20
8.3. CDM.....	21
8.4. Collaborations avec d'autres pôles	21
8.5. Autres partenariats	21
COMMUNICATION	22
1. Politique de communication du pôle	22
2. Outils de communication	22
2.1. Développement et mise à jour du site Web.....	22
2.2. Animation des réseaux sociaux	22
2.3. Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle	22
2.4. Réalisation de brochures d'informations	23
2.5. Supports de communication	23

GOUVERNANCE	24
1. Assemblée générale	24
2. Conseil d'administration	24
3. Conseil d'orientation stratégique	24
4. Commissions et groupes de travail	24
5. Equipe de l'ASBL	24
5.1. Composition de l'équipe	24
5.2. Formations continues des membres de l'équipe	25

ACTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Cette section présente les activités mises en œuvre au cours de l'année académique 2019-2020, pour chaque domaine d'activités, en regard du plan d'actions 2017-2020 établi par le Conseil d'administration du pôle.

1. Promotion de la réussite

1.1. Transition secondaire-supérieur : projet « Coup de pouce »

Suite à l'organisation du séminaire relatif à la transition « secondaire-supérieur » en 2017, un cadre de collaboration des enseignants du secondaire et du supérieur est mis en place grâce à l'organisation, la coordination et l'animation de trois groupes de travail thématiques relatifs aux enjeux actuels de la transition entre les deux types d'enseignement.

1.1.1. Coup de pouce pour l'orientation

Le groupe de travail « Coup de pouce pour l'orientation » a pour objectif d'outiller les enseignants du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire pour accompagner leurs élèves dans leurs choix d'études/de formations. Pour ce faire, le groupe de travail a conçu un recueil de fiches-outils à destination des enseignants du secondaire. Ces fiches-outils se veulent pratiques et complètes et ont pour but de donner aux enseignants toutes les informations et ressources nécessaires pour mettre en place des activités d'aide à l'orientation dans le cadre de leur cours (conseils, documents pour l'enseignant, documents à compléter par l'élève,...).

En année 2019-2020, le groupe de travail a finalisé ce recueil « Coup de pouce pour l'orientation : 13 fiches-outils pour accompagner vos élèves dans leurs choix » qui présente les activités suivantes :

- 1) Planification et synthèse des activités d'orientation
- 2) Rédaction du carnet du Projet Personnel de l'Élève (PPE)
- 3) Exploration de ses intérêts
- 4) Exploration de ses qualités et défauts
- 5) Participation à une séance d'information sur les études supérieures
- 6) Recherche d'informations sur les métiers et les formations
- 7) Visite du salon SIEP
- 8) Rencontre avec des étudiants du supérieur
- 9) Rencontre avec des enseignants du supérieur
- 10) Rencontre avec un professionnel
- 11) Réalisation d'un stage dans un milieu professionnel
- 12) Participation à une Journée Portes Ouvertes (JPO) dans le supérieur
- 13) Participation à des cours ouverts

Cet outil devait être présenté, le 25 mars 2020, aux enseignants du secondaire et autre acteurs de l'orientation du secondaire et du supérieur lors d'une matinée de sensibilisation à l'importance d'aider

les jeunes dans leur processus d'orientation. Les mesures de confinement n'ont pas permis la tenue de celui-ci qui est reporté à une date encore indéterminée en 2020-2021.

Enfin, une version web de l'outil a été développée en collaboration avec Burogest et sera mise en ligne l'année académique prochaine. Les membres du CA peuvent le consulter via cette adresse : <http://coupdepoucepourlorientation.poledenamur-outils.be/>

1.1.2. Compétences transversales et méthodologiques

Depuis 2018, les deux groupes de travail « compétences transversales » et « méthode de travail » mènent un processus d'enquête auprès des étudiants et enseignants afin d'identifier, pour les uns, les compétences transversales et, pour les autres, les compétences méthodologiques problématiques lors de la transition secondaire-supérieur. Il s'agit de récolter l'avis des enseignants et étudiants par rapport à la maîtrise de ces compétences au moment de la transition.

En année académique 2019-2020, les deux groupes de travail se sont réunis 3 fois afin de prendre connaissance des premiers résultats des enquêtes réalisées en 2018-2019, d'assurer la mise en place du suivi de cohorte des étudiants de Bloc 1 des établissements du pôle et de définir les actions à mener par la suite sur base des résultats des enquêtes.

La dernière phase d'enquête planifiée était le suivi de la cohorte des étudiants de Bloc 1 en septembre 2019 et février 2020. Au total, 3.885 étudiants de Bloc 1 issus d'établissements du pôle ont été interrogés en septembre 2019 via un formulaire à lecture optique. Cette première phase du suivi de cohorte a permis de récolter les adresses mails de 1.736 étudiants ayant marqué leur accord pour être recontactés en février 2020 pour la deuxième phase du suivi de cohorte. En février 2020, 394 étudiants de Bloc 1 ont répondu à la deuxième partie de l'enquête en ligne.

Alors qu'il était initialement prévu que les deux groupes de travail se séparent à l'issue du processus d'enquête, les membres de ceux-ci ont estimé qu'il était plus pertinent de poursuivre le travail ensemble puisque les compétences méthodologiques sont des compétences transversales et pour éviter de multiplier les nouveaux outils à destination des enseignants. Les objectifs communs pour la suite portent, d'une part sur le recrutement de nouveaux membres du groupe de travail (principalement issus du secondaire et des hautes écoles) et, d'autre part sur la création de deux outils à destination des enseignants : un référentiel des compétences transversales et méthodologiques nécessaires à la transition et un « mode d'emploi » pour la mise en place de travaux permettant d'exercer les compétences problématiques.

1.2. Formation, accompagnement et support pédagogique des enseignants

Dans le cadre de sa mission de conseil, de formation et d'encadrement des enseignants, le CDES a comme objectif de mettre en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite. En 2019-2020, trois actions concrètes ont été mises en place pour accomplir cette mission :

la mise en place de communautés de pratiques, l'organisation de la journée pédagogique annuelle du pôle et le partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements.

1.2.1. Communautés de pratiques

Afin de prolonger la réflexion sur la thématique abordée lors de la journée pédagogique du 23 mai 2019, la participation à quatre communautés de pratiques différentes a été proposée aux enseignants du pôle. Celles-ci portaient sur la classe inversée, l'approche par projet, la simulation et l'utilisation de systèmes de vote. Après avoir explicité clairement ce qui était attendu des enseignants au sein de ces groupes en septembre 2019, une seule communauté de pratiques a recueilli un nombre d'inscrits suffisant pour voir le jour (un minimum de 5 participants était requis). Celle-ci, mise en place par la conseillère en didactique du pôle en collaboration avec l'équipe PUNCH de l'UNamur, porte sur la classe inversée et est composée de 27 membres issus de 10 établissements du pôle.

La communauté de pratique s'est réunie trois fois en 2019-2020 avec les objectifs suivants : échanger avec des collègues de tous les établissements sur la classe inversée ; enrichir sa pratique d'enseignant grâce à celle des autres et inversement ; bénéficier d'une aide collective dans la mise en œuvre d'un dispositif de classe inversée dans l'un de ces cours. Trois autres rencontres de la communauté de pratiques étaient planifiées en mars, mai et juin 2020 mais ont dû être reportées à l'année académique prochaine suite aux mesures de confinement.

1.2.2. Journée pédagogique du Pôle

Un groupe de travail du CDES, coordonné par la conseillère en didactique du pôle, a travaillé à l'organisation de la deuxième journée pédagogique du PAN portant sur la thématique « Développer les *soft skills* chez les étudiants ». Cette journée a pour objectifs de mettre en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite et de les conseiller et les former concernant le développement des *soft skills* des étudiants. Cette journée devait avoir lieu le 20 mai 2020 à l'HENALLUX mais a dû être reportée à l'année académique prochaine compte tenu des mesures de confinement.

1.2.3. Partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements

Chaque établissement du pôle organise des activités pédagogiques à destination des enseignants : journées, séminaires, workshops, midis pédagogiques, ... Certaines de ces activités sont ouvertes aux enseignants extérieurs à l'établissement mais, dans les faits, la communication vers les autres établissements du pôle n'est pas toujours efficace.

Une page web rassemblant les informations relatives à ces activités pédagogiques a été créée sur le site web du pôle afin de favoriser la participation des enseignants des autres établissements du pôle à celles-ci. Les membres du CDES ont été invités à communiquer régulièrement ces informations pour leurs établissements afin d'assurer la mise à jour de la page web.

1.3. Orientation et réorientation

1.3.1. Dispositif MAP - Ateliers de réflexion sur son orientation au 1^{er} quadrimestre

Le dispositif MAP a été organisé pour la première fois en année académique 2019-2020, entre la mi-novembre et la mi-février. Il a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa réflexion sur les stratégies possibles à mettre en place face aux questionnements, doutes, difficultés qu'il rencontre en matière d'orientation durant le 1^{er} quadrimestre, une des stratégies possibles à cette période de l'année (pour les étudiants de bloc 1) étant la réorientation au 15 février.

Le dispositif concerne tout étudiant en questionnement sur son orientation :

- qui envisage éventuellement de se réorienter au 15 février,
- qu'il ait ou non arrêté de suivre les cours de la formation dans laquelle il est inscrit,
- quelle que soit l'année d'études dans laquelle il est inscrit (mais avec une priorité accordée aux étudiants de Bloc 1).

Pour cette 1^{ère} édition, 12 étudiants (11 provenant d'établissements du pôle et une extérieure au pôle) se sont inscrits et ont participé au dispositif dans son ensemble (ateliers collectifs et suivi individuel). Un maximum de 16 étudiants avait été établi pour assurer le bon fonctionnement et la bonne dynamique de groupe, dans le cadre de ce projet pilote.

Six ateliers ont été organisés à raison de deux soirs par semaine du 26 novembre au 12 décembre. Ils ont permis d'aborder : les différentes possibilités pour mettre à profit le reste de l'année académique en cas de questionnement sur son orientation ; l'information sur la réorientation au 15 février ; l'exploration des formations et des métiers et l'exploration de soi (intérêts, qualités, valeurs, compétences). En parallèle de ces ateliers, un suivi en entretiens individuels a permis d'accompagner chaque étudiant jusqu'à la mi-février (afin de faire le point sur soi et sur les formations et métiers envisagés) et de soutenir les démarches spécifiques (rencontrer des professionnels, faire des stages d'observation, aller suivre des cours ouverts, etc.). Fin janvier, il a également été proposé aux étudiants de recevoir un feed-back sur leur dossier de motivation dans le cadre d'une réorientation au 15 février. Aucun des participants n'a souhaité une réorientation à cette date.

Au second quadrimestre, les 3/10^e supplémentaires engagés pour le projet MAP ont permis la prise en charge d'étudiants en entretiens individuels et la réalisation de l'évaluation du dispositif. Celle-ci a permis de mettre en évidence des pistes d'amélioration pour la seconde édition en 2020-2021, dont les principales sont : organiser un ou deux atelier(s) supplémentaire(s) mais facultatif(s), pour les étudiants qui souhaiteraient approfondir l'un ou l'autre élément de contenu en particulier ; proposer plusieurs manières de faire le point sur ses projets au terme des six ateliers ; augmenter les moments où les étudiants sont invités à s'exprimer ou à échanger entre eux.

1.3.2. Formation ReBOND – sessions de mars et d'avril

La formation ReBOND propose aux étudiants en décrochage un programme de formation et de réorientation au second quadrimestre de l'année académique. Ce programme leur permet de mettre à profit le temps restant jusqu'au démarrage de l'année académique suivante pour construire de nouveaux projets de formation et/ou professionnels, les valider en explorant activement la réalité des

études et des métiers et développer les compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Comme les années précédentes, deux sessions de la formation ont été organisées en 2020. Toutefois, des adaptations ont dû être apportées compte tenu des mesures de confinement, à partir du 16 mars 2020. Le programme de la session de mars a pu être poursuivi à distance à partir de cette date : l'ensemble des cours (droit, français, statistiques, méthodologie et « Se former via un cours en ligne »), le séminaire « Construction et validation de projets » et les entretiens individuels ont été organisés à distance. Les étudiants ont réalisé des démarches auprès de professionnels et d'étudiants pour s'informer sur les formations et métiers envisagés par téléphone ou vidéo-conférence. Ils n'ont par contre pas pu réaliser de démarche en présentiel (stages, etc.). Le suivi individuel de chaque étudiant a été assuré à distance par les conseillers en vidéo-conférence.

La session d'avril a également dû être adaptée : les Rendez-vous de la (ré)orientation n'ont pas pu être organisés mais les supports de présentation des intervenants et leurs coordonnées ont été mis à disposition des étudiants ; le cours de méthodologie a été remplacé par la participation des étudiants au MOOC « Visez la réussite » proposé gratuitement par l'UNamur à tous les futurs étudiants et étudiants de 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur. Le cours de français et le séminaire « Construction et validation de projets » ont pu être organisés selon le programme prévu, avec des adaptations au niveau de leurs modalités. Le suivi individuel des étudiants et leurs démarches auprès de professionnels ont également été réalisés à distance.

La session de mars a accueilli 41 étudiants (1 étudiant de GxABT-ULiège, 10 étudiants de la HEAJ, 15 étudiants de l'HENALLUX, 5 étudiants de la HEPN, 9 étudiants de l'UNamur et 1 étudiant extérieur au pôle). Parmi eux, 27 ont remis leur travail de fin de formation en mai et 2 étudiants ont postposé la remise de ce travail au mois de juin afin de bénéficier de plus de temps pour explorer certains de leurs projets¹. Compte tenu des mesures de confinement, tous les étudiants ayant contacté les conseillers ReBOND concernant la session d'avril ont été informés des modalités d'organisation à distance de la formation. Certains d'entre eux n'ont pas souhaité s'y inscrire dans ce cadre. La session d'avril a finalement accueilli 10 étudiants (3 étudiants de la HEAJ ; 4 étudiants de l'Henallux et 3 étudiants de la HEPN). Ces étudiants remettront leur travail de fin de formation en juin.

Un questionnaire d'évaluation est soumis à l'ensemble des étudiants inscrits à la formation afin d'évaluer le dispositif à distance mis en place par l'équipe ReBOND. La formation n'étant pas encore clôturée au moment de rédiger ce rapport d'activités 2019-2020, l'évaluation complète de ReBOND sera présentée début d'année académique prochaine dans le rapport annuel « Accompagner les étudiants en (ré)orientation au sein du PAN ».

1.3.3. Rendez-vous de la (ré)orientation

Les Rendez-vous de la (ré)orientation sont le fruit d'une collaboration entre le PAN et la Cité des métiers de Namur. Organisées au second quadrimestre, ces séances d'information visent à permettre

¹ La formation ReBOND offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de remettre leur travail de fin de formation en juin, en même temps que les étudiants de la session d'avril.

aux étudiants en réflexion sur leur (ré)orientation de découvrir les principaux types de formation, différents types de métiers, ainsi que des outils permettant de rechercher de l'information par soi-même.

Ces séances d'information sont organisées depuis plusieurs années dans le cadre de la formation ReBOND. Depuis 2017, elles sont ouvertes à tous les étudiants du pôle en questionnement quant à leur (ré)orientation, ainsi qu'aux membres du personnel des établissements du pôle, intervenant en 1^{ère} ligne en matière de (ré)orientation. Habituellement, ces Rendez-vous de la (ré)orientation sont organisés à deux reprises, dans la mesure où ils font partie intégrante du programme de chaque session ReBOND. Cette année académique, la première session s'est déroulée du 4 au 13 mars. Compte tenu des mesures de confinement, la seconde édition des Rendez-vous programmée début mai a dû être annulée.

Le programme comporte sept séances d'information :

- 1) l'université, la haute école et l'enseignement supérieur des arts
- 2) la promotion sociale
- 3) l'IFAPME
- 4) les formations en secondaire
- 5) les métiers en uniformes
- 6) les métiers en pénurie et d'avenir
- 7) les outils pour s'informer

Ces sept Rendez-vous de la (ré)orientation faisant partie de leur programme de formation, les 41 étudiants de la session de mars de ReBOND y ont participé. Deux étudiants et un conseiller ne prenant pas part au dispositif ReBOND se sont également inscrits à un ou plusieurs Rendez-vous.

1.3.4. Entretiens individuels

L'offre d'entretiens individuels à destination des étudiants en questionnement sur leur (ré)orientation est assurée par différents conseillers : les conseillers de 1^{ère} ligne des établissements du pôle, les conseillers en orientation des services assurant des missions d'information et d'orientation au sein ou en dehors de ces établissements et les conseillers ReBOND. Ce point analyse uniquement les entretiens réalisés par les conseillers ReBOND.

Lors des entretiens, ces conseillers ont à gérer la diversité des publics et des besoins en matière de (ré)orientation. Pour certains étudiants, il s'agit de faire le point pour parfois aboutir rapidement à un nouveau choix. Pour d'autres, il s'agit de rester dans leurs études tout en continuant à réfléchir à leur orientation. Pour d'autres enfin, il s'agit d'envisager la formation ReBOND. Dans chacun de ces trois cas de figure, le travail réalisé en entretien permet de bien cerner les besoins de l'étudiant et de discuter avec lui de différentes pistes pouvant y répondre. Pour les étudiants pour qui la formation ReBOND ne représente pas une piste pertinente, un accompagnement individuel doit souvent être mis en place. Ceci implique un suivi durant plusieurs entretiens afin de permettre à l'étudiant d'avancer dans sa réflexion sur son projet d'études et de métier.

L'année académique n'étant pas encore clôturée au moment de rédiger ce rapport d'activités, les chiffres relatifs à ces entretiens réalisés par les membres de l'équipe ReBOND ne sont pas encore disponibles. Ils seront communiqués dans le rapport « Accompagner les étudiants en (ré)orientation au sein du PAN » pour l'année académique 2019-2020.

1.3.5. Page web relative à la (ré)orientation

Le carnet et la page web relative à la (ré)orientation s'adressent à tous les étudiants du PAN. Ils visent à donner des éléments de réponses aux questions que se pose un étudiant en questionnement quant à son orientation. Pour ce faire, ces deux outils centralisent en un seul endroit les principales informations valides et régulièrement mises à jour concernant la (ré)orientation et renvoient ceux qui souhaitent approfondir ces premières informations vers des sources d'information précises existantes qui ont été validées. Ils se veulent ainsi complémentaires des outils déjà existants et non redondants. Ces outils s'adressent aux étudiants, mais peuvent être également précieux pour tout conseiller en orientation ou de 1^{ère} ligne d'un établissement du pôle.

Dans l'attente de la réalisation de l'outil web, le carnet d'informations a été mis à jour en septembre 2019 par l'équipe ReBOND et distribué aux conseillers en orientation et aux services de 1^{ère} ligne des établissements du pôle. La page web relative à la (ré)orientation a été développée au second quadrimestre. Son contenu correspond essentiellement au contenu du carnet d'informations, mais son caractère plus dynamique facilite la navigation entre les différents aspects qu'elle aborde et le renvoi vers des sources d'informations existantes (sites internet, etc.). Elle nécessitera, comme le carnet, un travail régulier de mise à jour.

1.3.6. Partage d'expériences entre conseillers en orientation et de 1ère ligne

L'objectif est d'organiser des rencontres entre conseillers en orientation et de 1^{ère} ligne afin de permettre un partage d'expériences entre différents membres du personnel du pôle confrontés à des étudiants en questionnement sur leur orientation. Cet objectif faisant à présent pleinement partie du projet FSE DIORES, la coordinatrice de la formation ReBOND participe aux tables rondes multi-partenariales de DIORES. Elle prend également part au groupe de travail « Coup de pouce » lié à l'orientation.

Sans que ce soit à proprement parler de la formation, des séances d'informations ont été organisées en octobre 2019 pour informer les conseillers en orientation et de 1^{ère} ligne des établissements du pôle de tous les outils et activités développés par le PAN en matière d'accompagnement de la (ré)orientation.

2. Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel

Le CA n'a pas demandé qu'une Commission « Mobilité intra-pôle des étudiants » soit réunie pour travailler sur cette mobilité des étudiants, notamment la réorientation des étudiants en cours d'étude et le passage d'un bachelier professionnalisant à un master universitaire. Le comité d'évaluation et le CA devront déterminer s'ils souhaitent que ce soit un axe de travail du pôle dans son prochain plan d'actions (2021-2024).

3. Mobilité internationale

3.1. Promotion de la mobilité IN

3.1.1. Programme « Integration weeks »

Le programme d'intégration des étudiants en mobilité IN a été organisé du 02 septembre au 13 septembre 2019. Il avait pour but d'accueillir les étudiants Incoming au sein de leurs établissements d'accueil, de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise (et de la Belgique) et de les mettre en relation avec les étudiants belges. Le programme propose des cours de français langue étrangère (et des cours d'anglais pour les étudiants francophones) et des activités culturelles et de rencontre. Pour cette 5^e édition, le programme a accueilli 68 étudiants originaires de 22 pays, répartis comme suit : 4 étudiants de la HEAJ, 14 étudiants de l'Henallux, 1 étudiante de la HEPN, 3 étudiants de l'IMEP, 5 étudiants de GxABT-ULiège et 41 étudiants de l'UNamur.

3.1.2. Programme « Integration days »

Le programme *Integration days* a été organisé pour la 3^e fois les 30 et 31 janvier 2020. Il avait pour objectifs d'accueillir les étudiants étrangers inscrits au 2^e quadrimestre dans un établissement membre du PAN et de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise grâce à des activités de découverte de Namur et de sa région. Pour cette nouvelle édition, 39 étudiants incoming étaient inscrits (3 étudiants de GxABT-ULiège, 1 étudiant de la HEAJ, 9 étudiants de l'Henallux, un étudiant de l'IMEP et 25 étudiants de l'UNamur). Le programme, adapté selon l'expérience des deux précédentes éditions, a récolté des avis très favorables des étudiants incoming et des membres de la commission « mobilité internationale ».

3.1.3. Activités culturelles

Dans la continuité des programmes d'intégration, deux activités culturelles ont également été planifiées au cours de l'année académique pour les étudiants IN : une visite des Grottes de Han et du Château de Lavaux-Sainte-Anne a été organisée le 19 octobre 2019 (52 participants) ; une visite du Bois-du-Cazier et de l'abbaye d'Aulne, prévue le 25 avril 2020, a dû être annulée compte tenu des mesures de confinement.

3.1.4. Cours de français langue étrangère

Afin de favoriser l'apprentissage du français, des cours de FLE à destination des étudiants IN des membres du pôle ont été organisés par l'ESA aux 1^{er} et 2^e quadrimestres. Au total, 38 étudiants ont participé à ces cours au 1^{er} quadrimestre (GxABT-ULiège (4), HEAJ (5), Henallux (13), HEPN (1), IMEP (15)) et 14 au 2^e quadrimestre (GxABT-ULiège (3), HEAJ (2), Henallux (3), IMEP (6)).

3.1.5. Information et sensibilisation sur l'Union européenne

Une conférence-débat sur le thème « l'Europe et toi », co-organisée avec le bureau Europe Direct Namur, devait être organisée le 21/04/2020. Compte tenu des mesures de confinement, elle a dû être reportée à l'année académique prochaine. Elle est destinée aux étudiants des établissements du pôle, et plus particulièrement aux étudiants inscrits pour une mobilité OUT l'année académique suivante.

3.2. Développement de partenariats

3.2.1. Information sur les partenariats des membres du Pôle

Les membres de la commission « mobilité internationale » ont informé de certaines visites de partenaires étrangers et missions internationales lors des réunions de la commission. Cette information n'est toutefois pas systématisée au sein de la commission car ses membres ne sont pas informés de l'ensemble des missions internationales de leur institution. L'information quant aux missions internationales importantes aux institutions membres du pôle peut être transmise par les membres du Conseil d'administration.

3.2.2. Conventions de partenariat

Aucun travail n'a été réalisé concernant ce volet au niveau de la commission « mobilité internationale ». Celle-ci réfléchira à une méthodologie de travail l'année académique prochaine.

4. Information sur les études

La commission « information sur les études » attend les balises définies en termes de politique de communication du pôle pour réaliser les missions qui lui seront confiées par le CA (voir le point « Communication » ci-dessous). Elle n'a pas été réunie en année 2019-2020. Les activités mises en place en matière d'information sur les études concernent essentiellement le projet DIORES.

4.1. Information sur les formations des membres du pôle

Le listing des formations (bachelier et master) organisées par les membres du pôle, disponible sur le site web du pôle, a été mis à jour.

4.2. DIORES

Le projet DIORES vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur en renforçant l'information et l'orientation au sein des Cités des métiers (CDM) et des Carrefours Emploi Formation Orientation (CEFO) et de sensibiliser leur public aux études supérieures. Il est co-financé par l'Agence FSE pour une période de 4 ans, du 01/01/2017 au 31/12/2020.

En ce qui concerne le PAN, le conseiller en orientation pour le projet DIORES, a mis en place les activités décrites ci-dessous au cours de l'année académique 2019-2020.

4.2.1. Actions collectives

Plusieurs séances d'informations et ateliers collectifs axés sur l'information et l'orientation ont été organisés et animés par le conseiller DIORES sur le territoire de Namur :

- ✓ **Séances d'informations sur les métiers en pénurie et les formations de l'enseignement supérieur qui y sont liées** : ces séances portent sur le métier d'enseignant, la programmation informatique, les soins infirmiers et l'agronomie. Pendant la période de confinement, ces séances ont été revues et adaptées pour être animées à distance.
- ✓ **Séances d'informations sur les formations de l'enseignement supérieur** : trois séances ont été animées (en présentiel et/ou en ligne) : une séance sur l'examen d'entrée/activités préparatoires aux études de médecine et sciences dentaires ; une séance sur l'alternance dans le supérieur ; une séance sur la structure de l'enseignement supérieur afin d'informer les (futurs) étudiants et de les outiller dans leurs réflexions d'orientation.
- ✓ **Atelier de sensibilisation à destination des parents « Comment aider mon ado à s'orienter ? »** : à destination des parents ayant au moins un enfant inscrit en 5^e ou 6^e secondaire, cet atelier a pour objectifs de présenter le contexte d'orientation, d'informer sur les influences familiales possibles dans le choix d'orientation d'un jeune, de proposer un moment d'échange et de partage autour des inquiétudes et réflexions liées à l'orientation et d'outiller les parents pour guider leur(s) enfant(s) à faire un choix d'études. L'atelier a été organisé à trois reprises entre janvier et mars 2020 à Namur.
- ✓ **Ateliers collectifs sur la connaissance de soi** : deux versions de cet atelier ont été développées. L'une est à destination des jeunes entre 15 et 25 ans et a pour objectifs de les faire réfléchir sur leur personnalité, leurs valeurs, leurs intérêts professionnels et les différents types de formation. L'autre est à destination des adultes de plus de 25 ans voulant se réorienter. Elle leur permet de faire le point professionnellement, de mieux se connaître grâce à des outils réflexifs, d'échanger sur la reprise d'études et de recevoir des pistes pour élaborer leur projet. L'atelier a été organisé par Julien Coquel une fois par mois au sein de la CDM de Namur.
- ✓ **Atelier de sensibilisation aux tests d'orientation en ligne** : cet atelier vise à développer le sens critique des participants à l'égard des évaluations et tests d'orientation en ligne et de leur donner des pistes pour s'orienter de manière correcte et efficace. Trois séances se sont

déroulées entre mars et mai 2020 (en présentiel et en ligne). Par ailleurs, une version à destination des professionnels de l'orientation a également été mise en place afin de leur présenter ces différents outils d'orientation en ligne.

4.2.2. *Entretiens individuels*

Lors de ces entretiens, le conseiller DIORES identifie les besoins des usagers pour établir avec eux un projet académique et/ou professionnel. Il répond également aux différentes questions relatives à l'enseignement supérieur et renvoie certaines demandes vers des services plus spécifiques et adéquats. Ces entretiens se déroulent au sein du CEFO et de la CDM de Namur.

Durant la période de confinement, des entretiens à distance, en vidéo-conférence ou par téléphone, ont été organisés via les CDM du Réseau wallon afin de répondre aux demandes des usagers en matière d'enseignement supérieur. Par ailleurs, une permanence d'informations concernant l'enseignement supérieur a également été mise en place et assurée par les trois conseillers DIORES à partir d'avril 2020.

4.2.3. *Réalisation de cadastres*

Deux cadastres ont été mis à jour afin d'identifier précisément l'offre de services en matière d'Information et d'Orientation dans les territoires éligibles au projet (Hainaut, Namur et Liège-Luxembourg) :

- ✓ **Cadastre des « Actions et opérations »** : il recense les actions dédiées à l'information sur les études, sur les métiers et à l'orientation/la réorientation.
- ✓ **Cadastre « Réseau de l'information et de l'orientation »** : il dresse un inventaire des opérateurs qui ont dans leurs missions l'Information, l'Orientation et/ou la Réorientation, qu'ils soient partenaires ou non du projet.

4.2.4. *Réseau collaboratif*

- ✓ **Participation à l'organisation de l'évènement Orient'& nous**
Le 13 novembre 2019, l'équipe DIORES a organisé un colloque sur l'information, l'orientation et la réorientation vers et dans l'enseignement supérieur. Il avait pour objectifs d'offrir aux participants un espace d'échange de connaissances et d'expériences autour de l'orientation, de diffuser des informations récentes sur des pratiques d'orientation et d'établir de nouveaux contacts. L'évènement a rassemblé 15 experts et plus d'une centaine de participants.
- ✓ **Participation à des groupes de travail des partenaires de DIORES**
Le conseiller DIORES a participé aux différentes réunions du groupe de travail relatif à l'orientation du projet « Coup de pouce » et a collaboré à la création du recueil de fiches-outils à destination des enseignants du secondaire. Il a également participé à différents groupes de travail organisés par la Cité des Métiers de Namur et par certains CEFO (Namur et Marche-en-Famenne) sur les dispositifs d'orientation.

5. Accompagnement des étudiants à besoins spécifiques

5.1. Rapport annuel des activités de la Chambre de l'ESI

Conformément au décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif, un rapport annuel des activités de la Chambre de l'ESI du pôle a été remis à la CESI.

5.2. Prise en charge des demandes de modification d'un PAI

Depuis la modification du décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif du 30 janvier 2014 (07/02/2019), les Chambres de l'ESI n'ont plus pour mission de statuer en l'absence d'accord sur la demande de modification d'un plan d'accompagnement individualisé.

5.3. Réflexion, échanges et élaboration d'outils communs

La Chambre de l'Enseignement supérieur inclusif s'est réunie à six reprises durant l'année académique 2019-2020. Elle constitue bien un cadre de partage d'expériences, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs pour les personnes en charge de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques au sein des établissements du pôle, conformément aux missions définies par le décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif.

5.4. Formation continue des personnes en charge des étudiants en situation de handicap

Le pôle de Namur a participé à l'organisation des 3 journées de formation organisées par la CESI de l'ARES à destination des personnes chargées de l'enseignement inclusif dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette formation s'est déroulée les 9, 10 et 11 septembre 2019 à Namur. Une centaine de personnes, de tous les pôles, y ont participé.

Ce volet « formation des personnes en charge des étudiants en situation de handicap » étant désormais pris en charge par la CESI pour l'ensemble des pôles, grâce à un budget important alloué à l'ARES pour l'enseignement inclusif, la Chambre n'a pas mis en place de nouvelle activité dans ce domaine.

5.5. Information et sensibilisation des étudiants à l'ESI

La Chambre a également poursuivi son travail de conception d'une campagne de sensibilisation à l'ESI à destination des étudiants, en collaboration avec le Service audio-visuel de l'UNamur et Félix Radu, jeune artiste humoriste belge. Cependant, les conditions de travail ne convenant pas à l'humoriste, le projet n'a pas pu aboutir.

Au cours de l'année académique 2019-2020, la CESI a décidé de financer la réalisation de capsules vidéo sur l'enseignement inclusif, avec des témoignages d'étudiants et d'enseignants. L'objectif de ces

capsules est d'informer et de sensibiliser les étudiants à l'enseignement inclusif. Les capsules sont publiées sur mesetudes.be et pourront être partagées par le pôle et les établissements qui le souhaitent.

Compte tenu de ces deux informations, la Chambre de l'ESI a estimé qu'il n'était pas pertinent d'engager des dépenses au niveau du PAN actuellement pour poursuivre ce projet.

Par ailleurs, une formation à destination des étudiants devait également être organisée par l'ARES le 07 octobre afin de les sensibiliser à l'enseignement inclusif. La formation a été annulée aux pôles de Namur, de Liège-Luxembourg et de Louvain en raison du nombre insuffisant d'étudiants inscrits (une dizaine dans chacun de ces trois pôles). Les étudiants inscrits ont été invités à participer à la formation à Bruxelles ou à Mons.

5.6. Information et sensibilisation des enseignants à l'ESI

La Chambre a travaillé à la préparation d'un prochain séminaire d'information et de sensibilisation sur le thème « Aménagement raisonnable : un privilège ? ». Le choix de cette thématique repose sur les interrogations et préoccupations partagées par les enseignants des établissements du PAN, notamment dans le cadre de l'enquête « L'enseignement inclusif en pratique » réalisée au sein du pôle en 2018-2019. L'objectif du séminaire est d'interroger le caractère « raisonnable » des aménagements mis en place dans le cadre de l'enseignement supérieur inclusif, avec comme question de départ « les aménagements mis en place pour les étudiants en situation de handicap sont-ils un privilège pour ces étudiants ? ». Compte tenu des agendas des intervenants, ce séminaire est planifié pour l'année académique 2020-2021.

6. Insertion professionnelle

6.1. Dispositif étudiant-entrepreneur

Le groupe de travail relatif à l'encadrement pédagogique des étudiants-entrepreneurs s'est réuni à plusieurs reprises afin d'améliorer le dispositif étudiant-entrepreneur, la sensibilisation à l'entrepreneuriat et l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs des établissements du PAN.

6.1.1. Statut académique étudiant-entrepreneur

En année académique 2019-2020, le groupe de travail a procédé à une analyse de ce statut académique commun après trois années d'expérience et a proposé de revoir ces dispositions pour les raisons suivantes :

- La procédure est lourde et peu pertinente dans la mesure où dans les faits le statut n'est accordé qu'avec l'accord de l'institution de l'étudiant.
- Des disparités sont constatées entre les établissements quant à l'attribution du statut (modalités, critères).

- La demande de statut académique devrait être statuée par les autorités académiques au sein de la faculté/catégorie/département de l'étudiant, compétentes pour définir si les demandes d'aménagement de l'étudiant sont compatibles avec son programme d'étude.
- D'une manière générale, la façon dont les statuts particuliers d'étudiants (sportifs, artistes, entrepreneurs,...) se traduisent dans le règlement des études doit être propre à chaque établissement.
- L'octroi du statut académique en dehors de LinKube permettrait également à l'étudiant de choisir plus librement l'incubateur dans lequel il souhaite être intégré.

Sur base de cette analyse, le Conseil d'administration a décidé de dissoudre le comité "statut académique étudiant-entrepreneur" constitué au sein du pôle : l'octroi du statut académique relève désormais de la compétence de chaque établissement pour ses étudiants.

6.1.2. Incubateur étudiant LinKube

Pour cette quatrième année du dispositif, le comité de sélection LinKube s'est réuni à quatre reprises (octobre et novembre 2019, février et avril 2020) afin de statuer sur les demandes d'accès à l'incubateur étudiant. Au total, 21 nouveaux projets ont été présentés au comité LinKube ; parmi ceux-ci, 19 projets ont été acceptés et ont intégré l'incubateur étudiant ; 12 de ces projets sont portés par un ou plusieurs étudiants d'établissements du PAN. 34 jeunes ont ainsi rejoint LinKube cette année académique, parmi lesquels 17 étudiants d'établissements du PAN (9 étudiants de la HEAJ (6 projets), 6 étudiants de l'Henallux (4 projets) et 2 étudiants de l'UNamur (2 projets)). En date du 01/06/2020, au total 39 projets et 66 étudiants sont linkubés.

6.1.3. Sensibilisation à l'entrepreneuriat et accompagnement des étudiants

Le groupe de travail a également poursuivi son travail d'identification des actions de sensibilisation menées par les établissements du pôle et des activités pédagogiques pouvant être utiles et ouvertes à l'ensemble des étudiants-entrepreneurs au sein du PAN, dans la perspective d'élaborer un programme commun de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat.

En année académique 2019-2020, le groupe de travail relatif à l'encadrement pédagogique des étudiants-entrepreneurs a procédé à une analyse de l'accompagnement des étudiants au sein de l'incubateur LinKube. Différents manquements et points d'amélioration ont été mis en évidence dans l'offre de service de LinKube et l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs. Les demandes suivantes ont été adressées au BEP afin d'améliorer le fonctionnement de l'incubateur étudiant :

- organisation d'un coaching par des parrains entrepreneurs pour chaque projet linkubé ;
- développement d'un réseau d'entrepreneurs dans la région namuroise, afin de suivre, les projets d'étudiants-entrepreneurs ;
- organisation d'événements liés à l'entrepreneuriat et développement des relations avec les autres incubateurs ;
- organisation de consultations avec des experts dans les différentes matières nécessaires au développement des projets, selon les besoins de chacun ;
- information et suivi réguliers sur l'avancement des projets des étudiants-entrepreneurs linkubés auprès des référents entrepreneuriat de leur établissement ;

- hébergement des étudiants entrepreneurs au sein du TRAKK, avec un système de planning/réservation dans l'espace de co-working clairement défini.

Suite à ces demandes, le BEP a proposé de relancer le comité stratégique de LinKube et d'organiser des réunions régulières (4x/an). Ce comité rassemble des membres du BEP, la coordinatrice de LinKube, les directions des établissements du PAN et la Sowalfin. Il a été demandé d'ouvrir ce comité aux entrepreneurs, à l'UCM et à la CCI afin de que le monde entrepreneurial soit mieux représenté.

Lors de la première réunion de ce comité, en février 2020, le BEP a proposé pour le travail collaboratif à venir de :

- préciser les objectifs de LinKube au niveau du comité stratégique ;
- formaliser les processus de fonctionnement de LinKube et de mettre en place une méthodologie pour informer les partenaires ;
- renforcer les liens entre les actions menées par LinKube et les actions menées par les établissements (sensibilisation et accompagnement) ;
- mener une réflexion sur la sensibilisation et l'information des étudiants à l'entrepreneuriat au niveau du PAN.

6.2. Activités de préparation à la recherche d'emploi

Le concours « mon mémoire en 180 secondes » a pour objectifs de préparer les jeunes diplômés à se présenter devant un employeur et de développer leurs compétences à faire un exposé simple concis et compréhensible par tous ; de favoriser la rencontre entre employeurs et jeunes diplômés ; et de favoriser les interactions entre monde professionnel et monde académique.

Suite à l'annulation du concours « mon mémoire en 180 secondes » en année académique 2018-2019, faute d'un nombre suffisant de candidats, le concours a à nouveau été planifié en octobre 2019. Les actions de communication auprès du public cible ont été renforcées. Une présentation du concours a été faite auprès des étudiants de dernière année dans les différents établissements du PAN dès le mois de décembre 2018. Des informations régulières ont été diffusées sur la page Facebook du pôle et il a été demandé à chaque établissement de distribuer des folders présentant l'événement lors de la remise des résultats des jeunes diplômés en juin et août.

Cependant, seulement six étudiants ont remis leur candidature pour participer au concours. L'organisation du concours a donc à nouveau été annulée. Compte tenu du manque d'intérêt des jeunes diplômés pour ce concours, le CA du pôle a décidé de ne plus l'organiser.

7. Le Pôle comme bassin de vie pour les étudiants et le personnel

7.1. Partage d'infrastructures et services aux établissements

7.1.1. Accès aux bibliothèques, infrastructures média, restaurants et cafétérias

La collaboration des établissements membres du pôle concernant l'accès aux bibliothèques et infrastructures média est poursuivie. Les restaurants et cafétérias des établissements membres du pôle sont accessibles à tous les étudiants sur présentation de leur carte étudiant.

7.1.2. Mise à disposition de locaux durant les périodes de blocus

Au cours de l'année académique 2019-2020, des locaux ont été mis à disposition par l'UNamur durant toutes les périodes de blocus afin de répondre à la demande des étudiants, sur base de l'évaluation réalisée l'année académique précédente.

7.2. Campagnes de sensibilisation

Les établissements membres et le pôle ont collaboré avec la Ville de Namur pour sensibiliser les kotteurs au tri des déchets. Aucun besoin particulier n'ayant été identifié au cours de l'année académique, la commission « vie étudiante » n'a pas organisé de campagne de sensibilisation.

7.3. Événements culturels et sportifs

Dans le cadre de la COP25, une « course pour le climat » a été co-organisée par la FUCID, Quai 22, le PAN et l'asbl Sport & Santé le 16 octobre 2019. Celle-ci a pour objectifs l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des participants aux enjeux climatiques d'une part, et la promotion de l'activité sportive d'autre part. Il s'agit d'un parcours de 10km, à courir seul ou en équipe relais de deux ou quatre personnes, au centre de Namur. Un village associatif installé à l'Arsenal de l'UNamur, point de départ et d'arrivée de la course, rassemble des ONG, associations et kots-à-projets qui partagent leurs savoirs et leurs idées d'engagement pour le climat. Des animations tout long du parcours permettent aux coureurs de tester leurs connaissances et d'en apprendre plus sur le climat dans une ambiance festive. Cette troisième édition a rassemblé un peu plus de 600 coureurs, comme l'année précédente.

7.4. Mobilité intra-pôle du personnel

En dehors de la diffusion d'offres d'emploi auprès des membres du pôle et sur la page web du pôle, à la demande d'établissements membres, aucune activité spécifique n'a été mise en place dans le cadre de la mobilité intra-pôle des membres du personnel.

8. Collaborations et partenariats

8.1. Coorganisation et codiplomation

Ce point devra être complété en fonction des informations du CA.

8.2. FORM@NAM

Suite au succès de la première édition, les RWET (Rencontres wallonnes du e-tourisme) ont été reconduites en novembre 2019. Plus de 200 acteurs du Tourisme se sont réunis afin de discuter des tendances du secteur et mettre en avant les bonnes pratiques en matière de nouvelles technologies.

Le monde du tourisme est en profonde mutation. Pour faire face aux défis de la concurrence internationale et du numérique, FORM@NAM et ses partenaires ont relancé leur Certificat en e-tourisme et marketing digital.

FORM@NAM a pour objectif de jouer pleinement son rôle d'incubateur pédagogique. C'est dans ce sens qu'a été mis sur pied le FORM@Lab. Le FORM@Lab entend se concentrer sur le changement de posture et sur les soft skills. L'idée est de privilégier de nouvelles approches telles que la gamification, le visual thinking, le mindmapping, etc. Le FORM@NAM a pu accueillir 2 groupes en formation au sein de cet espace FORM@Lab.

Le numérique est devenu un enjeu majeur pour l'enseignement et la formation. FORM@NAM a mis sur pied un studio, le MediaLab, où les formateurs peuvent exploiter des outils et équipements multimedia (camera, Wacom, Ipad) à des fins pédagogiques. FORM@NAM était présent au salon SETT pour faire la promotion de son MediaLab.

Thiagi, pionnier de la ludopédagogie, s'est rendu à l'UNamur pour animer conférences et masterclass autour des jeux cadres, en partenariat avec FORM@NAM.

Pour répondre aux besoins des milieux hospitaliers et paramédicaux, FORM@NAM avec ses partenaires ont poursuivi le MIORS. Le certificat en Management innovant de l'organisation des réseaux de soins vise à développer davantage les comportements et attitudes, plutôt que les connaissances pures, et à amener les cadres à devenir des acteurs de changement en leur transmettant des compétences managériales (gestion de la qualité, leadership, ...).

Par ailleurs, Form@nam a procédé à une refonte complète de son site internet, donnant une visibilité plus grande et plus forte de l'offre de formation continue.

Toujours avec l'idée d'étoffer l'offre de formation continue, de nouveaux projets de certificats ont été lancés en collaboration avec l'Université de Namur et les hautes écoles de la région.

8.3. CDM

Le pôle a participé aux réunions du Conseil d'administration de la CDM. La collaboration avec la CDM a été poursuivie dans le cadre du projet DIORES (voir point 4.2 ci-dessus) et des activités en (ré)orientation. La CDM a co-organisé les « Rendez-vous de la (ré)orientation » du mois de mars et pris en charge certaines séances d'information, notamment en collaboration avec le CEFO. Elle a également mis à disposition des étudiants ReBOND la liste des milieux professionnels et entreprises avec lesquels elle a des contacts.

8.4. Collaborations avec d'autres pôles

Des collaborations avec d'autres pôles ont été développées en année académique 2019-2020, dans le cadre du projet DIORES, avec le pôle hainuyer et le pôle de Liège-Luxembourg (voir point 9.3. ci-dessus).

8.5. Autres partenariats

Outre ces partenaires, le pôle a poursuivi ses collaborations avec différents partenaires locaux dans le cadre de plusieurs de ses projets : la Ville de Namur, la Province de Namur, le BEP, InforJeunes, NEW, Les Grignoux et le TRAKK.

1. Politique de communication du pôle

En 2019, le CA avait décidé d'organiser une journée au vert rassemblant les membres du CA et les directeurs des établissements de promotion sociale et de faire appel à un consultant en méthodes créatives afin de définir ensemble les valeurs, missions et thématiques rassemblant les membres du PAN. Cette journée au vert a été organisée en septembre 2019. Elle a permis d'identifier les valeurs partagées des membres du pôle, l'intérêt pour ceux-ci de communiquer au nom du pôle, ainsi que leurs souhaits et leurs craintes pour l'avenir. Elle a également permis de réfléchir aux moyens du pôle pour répondre aux besoins et problèmes de ses trois publics cibles (les étudiants, les enseignants et les acteurs socio-économiques et politiques) et sur la manière de planifier le travail du pôle à court, moyen et long terme.

Suite à ce travail, le Conseil d'administration a décidé de faire appel à une agence externe de communication, La Niche (Dogstudio), pour établir une stratégie de communication traduisant l'identité et les valeurs du PAN et un plan de communication concret à mettre en œuvre. Cette stratégie de communication sera présentée au CA du PAN le 26 juin 2020.

2. Outils de communication

2.1. Développement et mise à jour du site Web

Le site web du PAN a été régulièrement mis à jour concernant les informations sur les membres, les activités organisées par le pôle et les outils d'orientation.

2.2. Animation des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux existants (Facebook et LinkedIn) ont été alimentés régulièrement des activités organisées par l'équipe du PAN, par ses membres ou par des partenaires locaux. Actuellement, la page Facebook du pôle compte 1.418 abonnés répartis comme suit : 36% de 18-24 ans, 32% de 25-34 ans, 14% de 35-44 ans, 10% de 45-54 ans, 5% de 55-64 ans et 2% de + 65 ans. La page LinkedIn a également été alimentée concernant diverses activités organisées par le pôle ou les membres du pôle. Celle-ci compte actuellement 190 abonnés (soit 121 de plus que l'an dernier).

2.3. Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle

Des newsletters ont été éditées en septembre et décembre 2019. Elles présentaient les « actualités », c'est-à-dire une synthèse des activités récemment organisées par le pôle d'une part, et « l'agenda » des activités et événements à venir d'autre part.

2.4. Réalisation de brochures d'informations

La réalisation de brochures d'information a été suspendue dans l'attente d'une stratégie de communication.

2.5. Supports de communication

Des supports de communication (affiches, email, brochures, programmes) ont été réalisés pour la promotion des différentes activités organisées par le pôle, explicitées dans la 1^{ère} partie de ce rapport.

GOUVERNANCE

1. Assemblée générale

Le planning d'activités ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2019 ont été présentés à l'Assemblée générale du pôle le 25 octobre 2019. Les comptes de l'ASBL pour l'exercice 2019 ont été approuvés par l'Assemblée générale par voie électronique en date du 26 mai 2020.

2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'ASBL s'est réuni à cinq reprises durant l'année académique 2019-2020 afin d'assurer le bon fonctionnement, la gestion et le développement de l'ASBL.

3. Conseil d'orientation stratégique

Le Comité AXUD, qui rassemble les forces vives namuroises, constitue le Conseil d'orientation stratégique du pôle de Namur. Les co-présidents du pôle, membres du comité, ont participé régulièrement aux réunions de celui-ci.

4. Commissions et groupes de travail

Cinq commissions sont aujourd'hui permanentes au sein du pôle (le CDES, la commission « mobilité internationale », la commission « informations sur les études », la commission « vie étudiante » et la Chambre de l'ESI). Les autres commissions ou groupes de travail sont constitués de manière temporaires selon les besoins et projets du pôle, avec des missions spécifiques.

Au cours de l'année académique 2019-2020, le CDES, la commission « mobilité internationale », la Chambre de l'ESI, ainsi que les trois groupes de travail « Coup de pouce », l'équipe ReBOND et le groupe de travail « dispositif étudiant-entrepreneur » se sont réunis à plusieurs reprises afin de poursuivre leurs travaux. La commission « vie étudiante » du pôle a également été réunie en février 2020 afin d'évaluer les activités planifiées pour la période 2017-2020 et de réfléchir aux projets futurs de la commission.

5. Equipe de l'ASBL

5.1. Composition de l'équipe

L'équipe du Pôle est actuellement composée de :

- Gentiane Boudrenghien : conseillère en (ré)orientation (1ETP - CDI)
- Julien Coquel : conseiller en orientation pour le projet DIORES (0,5 ETP – CDD – 0,6ETP depuis le 01/01/2020)
- Julie Failon : directrice (1 ETP - CDI)

- Nathalie le Maire : conseillère didactique (0,5 ETP - CDI) du pôle et conseillère pédagogique pour le projet « Coup de pouce » (0,5 ETP – CDI)

La communication du pôle est confiée depuis septembre 2019 à l'agence Burogest, un jour par semaine.

5.2. Formations continues des membres de l'équipe

En année académique 2019-2020, les membres de l'équipe du pôle ont suivi les formations ci-dessous :

- Gentiane Boudrenghien : Formation en orientation scolaire et professionnelle, organisée par Psychoéducation.
- Julien Coquel : Formation aux jeux-cadres Thiagi et Formation sur l'accompagnement de la prise de conscience des compétences professionnelles, organisées par FormaForm.
- Julie Failon : Formation aux dynamiques participatives pour manager et responsable d'équipe organisée par Collectif asbl et Formation à la CNV organisée par Th. D'Ansembourg.
- Nathalie le Maire : visite des infrastructures de l'Université Catholique de Lille et échanges avec l'équipe de Jean-Charles Cailliez.